


Envoyé en préfecture le 29/04/2026  
Reçu en préfecture le 29/04/2026  
Publié le   
ID : 001-210101739-20260428-2026\_046\_AR\_PER-AR

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Objet : **Nomination au CCAS des membres extérieurs au conseil municipal (5.3)**

Service : CCAS (CDM)

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

**VU** Le Code de l'Action Sociale et des familles, articles L 123-6 et R 123-7 et suivants,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 20/03/2026,

**VU** les courriers informant les associations œuvrant dans les domaines concernés,

**CONSIDÉRANT** les propositions remises par les associations concernées,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Sont nommés membres du C.C.A.S. :

- **Madame PERRET Nicole**, représentant l'Amicale pour l'animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex, domiciliée à Gex, 105 rue des usiniers.
- **Monsieur HINNERLESSE Christian**, représentant le Centre Culturel « Les libellules », Président de l'association sise 228, avenue des Alpes à Gex.
- **Madame YUKSEL Zerrin**, représentant l'ADAPA, domicilié à Bourg en Bresse, 4 rue Tony Ferret.
- **Madame CUSIN Anne-Marie**, représentant la Croix Rouge, domiciliée à Prévessin, 453 route du Nant.
- **Madame PETITJEAN Marthe**, représentant Éclat, domiciliée à St Genis Pouilly, 12 rue de la petite vie.
- **Madame AVERNA Brenda**, représentant Ni putes ni soumises, domiciliée à Ferney-Voltaire, 12 bis rue de Gex.
- **Madame THOMAS RIOT Nathalie**, représentant l'UDAF, domiciliée à Gex, 84 chemin de la poudrière.
- **Madame GOUDARD Sylvie**, représentant les restos du cœur, domiciliée à Gex, 36 rue de Pitegny.

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 28 avril 2026.  
Le maire,  
Patrice DUNAND

Le demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. À cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Cette requête peut être déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté télétransmis le 29 avril 2026 et publié sur le site internet de la Ville le 29 avril 2026.

